



REALISER UN PLAN DE FACADE

Pourquoi devez vous fournir un plan de façade ?

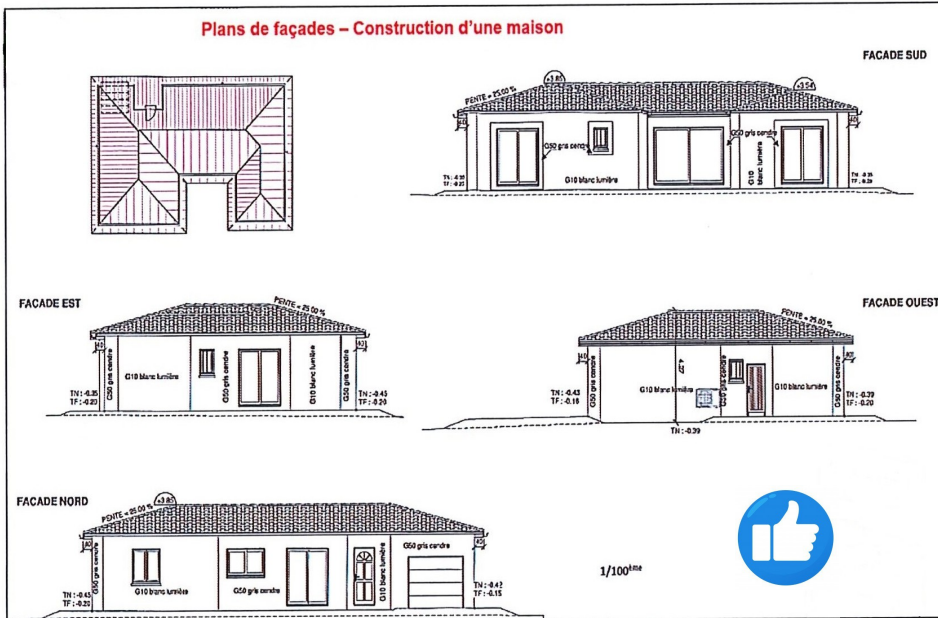
Le plan de façade est une représentation de l'aspect extérieur de chaque façade d'une construction.

Il permet de vérifier que le projet respecte la réglementation applicable au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Comment réaliser un plan de façade ?

Le plan de façade est une représentation graphique.

Il est recommandé d'utiliser une échelle 1/100^{ème} (1cm = 1m).



Quelles sont les informations à indiquer sur un plan de façade ?

- L'échelle
- Les cotations (hauteur, largeur, pente de toiture)
- La description des matériaux et des couleurs (enduit, tuiles,...)



Plan de façade à proscrire

- Pas d'échelle
- Façade partiellement représentée
- une photographie n'est pas un plan

